



Demande d'élagage d'arbres protégés

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 10 avril au 10 mai 2026

Propriétaire	Anne Pedrazzini
Parcelle N°	625
Adresse	Chemin du Crêt 6
Nombre d'arbres	1
Essence	peuplier
Motif	port libre – à tailler pour revenir sur des têtes de chat
Compensation	-
Essence	-

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 10 avril 2026
CBE/mdc—2026.012 – 7.3.3